

Newsletter #21 - Septembre 2026

Déclaration de ruchers

[Je déclare mes colonies et mes emplacements](#)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre

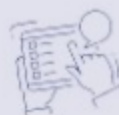


- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

Publication de la 3ème édition du Guide des Bonnes Pratiques Apicoles

C'est la Bible des bonnes pratiques sanitaires et bien plus...

Elle s'adresse à tous les intervenants de la filière apicole : apiculteurs pro ou loisirs, formateurs en ruchers écoles, Techniciens Sanitaires Apicoles...

[Article et lien complet](#)



La synthèse de l'observatoire FranceAgriMer sur la production de miel et de gelée royale 2025 est parue

Cette synthèse présente les résultats de l'Observatoire de la production de miel, de gelée royale et des autres produits de la ruche 2025 mené par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgrimer.

[Lien pour télécharger la synthèse](#)



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



Flash sanitaire apicole Plateforme Epidémio surveillance animale



Plateforme ESA

Epidémiosurveillance santé animale

Présence de Tropilaelaps dans le nord-est de la Turquie

L'acarien *Tropilaelaps mercedesae* aurait été identifié fin juillet 2026 dans la région d'Artvin, au nord-est de la Turquie, à proximité de la frontière géorgienne (source : Apimondia, 14/08/2026). À ce jour, cette détection n'a pas été confirmée officiellement, mais les images diffusées suggèrent fortement la présence d'acariens du genre *Tropilaelaps* et semblent montrer des niveaux d'infestation élevés. Cette situation est cohérente avec le contexte épidémiologique régional, l'acarien étant déjà présent dans le sud de la Géorgie.

Absente à ce jour de l'Union européenne, cette parasitose fait l'objet d'une réglementation sanitaire spécifique. Cette nouvelle détection renforce le risque d'introduction de *Tropilaelaps* dans l'Union européenne. La Turquie est en effet l'un des principaux pays producteurs de miel au monde et se caractérise par une importante activité de transhumance, susceptible de favoriser la diffusion rapide du parasite.

Dans ce contexte, une vigilance accrue des apiculteurs est nécessaire vis-à-vis de ce danger sanitaire. Les mouvements d'abeilles, de reines, d'essaims, de colonies et de matériel apicole

constituent les principales voies de dissémination de l'acarien. À ce titre, il apparaît essentiel d'informer les apiculteurs et l'ensemble des acteurs de la filière de cette situation sanitaire et de rappeler qu'il est interdit d'introduire des abeilles, des sous-produits apicoles non transformés, des équipements apicoles ou du miel en rayon en provenance des zones infestées par *Tropilaelaps*.

Tout savoir sur l'abeille d'hiver

Les abeilles d'hiver, souvent décrites comme des abeilles *diutinus* dans la littérature scientifique, sont des ouvrières longévives adaptées à la survie de la colonie pendant l'hivernage. Elles ne constituent pas une caste distincte, mais une forme saisonnière de l'ouvrière, produite lorsque la colonie passe progressivement d'un mode d'expansion à un mode de conservation. Comprendre cette transition permet de mieux lire ce qui se joue au rucher entre la fin de l'été, l'hivernage et le redémarrage du printemps.

[Lire l'article complet sur ApiSavoir.ch](https://www.apisavoir.ch)



Lutte Frelon Asiatique

Compte rendu piégeage de printemps 2026 sur le département du Gard

Cette année la campagne a débuté plus tardivement au vu des conditions météo. Elle s'est déroulée de début Avril à fin Juin, avec un pic de captures vers fin Avril. Nous étions 327 piégeurs (il manque des gens à l'appel !) recensés sur la plateforme LeFrelon.com, pour un total de 12046 *Vespa Velutina Nigrithorax* piégés. (Moyenne de 36 par piégeur)

- Nous avons eu 22% de *Vespa Crabro* capturés, chiffre plus raisonnable que l'année dernière mais toujours trop haut ; Il nous faut rester vigilant.

- Nous avons constaté également que l'écart de sortie d'hivernage entre Vespa Velutina et Vespa Crabro s'est réduit (15 jours cette année au lieu d'un mois habituellement).
- Le piège Beevital *Velutinatrap* reste pour l'heure le plus efficace (sélectivité et attractivité).
- En ce qui concerne l'appât, il semble que la levure de boulanger mélangée au sucre soit inintéressante au point de vue attractivité, sélectivité, et durabilité (d'après les données analysées sur la plateforme LeFrelon.com).

Nos objectifs 2027: Je vous invite à

- Encourager les communes disposant d'apiculteurs adhérents à établir une convention avec le GDSA30, afin de constituer une équipe locale de piégeurs. (Un guide explicatif au format PowerPoint est disponible)
- Renforcer les maillages existants en invitant toute personne motivée et sérieuse à rejoindre les groupes de piégeage de secteur.
- Augmenter le nombre d'animateurs-piégeurs parmi nos adhérents, afin de coordonner efficacement les équipes durant les huit semaines de campagne et maintenir une bonne dynamique.

Remerciements

Un grand merci à toutes et à tous ceux qui ont mis du temps et du sérieux dans leur participation.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle campagne de piégeage.

Alexandre Duhamel, Coordinateur piégeage de printemps - Lutte FA, le 28/07/2026

Congrès Européen de l'Apiculture du 1er au 4 octobre 2026

Parc des Expositions Agen / Agora « Ensemble préparons l'Avenir »



Durant ces quatre jours, le parc des expositions bruissiera comme une ruche en pleine miellée ! Convivialité, sérieux, échanges et partage .

À la demande de l'UNAF, la Fnosad-LSA y animera plusieurs conférences consacrées à des thématiques sanitaires majeures... Exemple : la menace émergente de *Tropilaelaps*.

[Bee come Agen 2026](#)

